



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Equilibre financier

Question écrite n° 44293

### Texte de la question

M. Philippe Legras appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les modalités d'application des sanctions qui pourraient être prises, en vertu de la réforme de la sécurité sociale, en cas de dépassement d'honoraires à l'encontre d'un médecin. Il lui demande si, dans le cas où une femme, médecin libéral, souhaite réduire son activité professionnelle à l'occasion d'une grossesse et pour éduquer son enfant, elle sera pénalisée pour dépassement d'honoraires lorsqu'elle reprendra une activité à temps plein.

### Données clés

**Auteur :** [M. Legras Philippe](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44293

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** santé et sécurité sociale

**Ministère attributaire :** santé et sécurité sociale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 octobre 1996, page 5626